

PROJET EDUCATIF

- 3 stages sont organisés par saison :

Les stages mis en place par le club d'escrime Parmentier Grenoble ont plusieurs objectifs communs :

- Détecter, perfectionner et entraîner les escrimeurs du club.
- Apprendre à travailler différemment avec un autre maître d'Armes.
- Apprendre à se connaître.

Pour chaque catégorie il existe également des objectifs spécifiques :

Stage vacances Toussaint /Février

- M11/M14 :

Ce stage constitue la première étape du suivi de nos tireurs, il permet aux enfants d'apprendre à se connaître et d'apprendre pour la plupart la vie en collectivité.

Ce stage dure trois jours.



Stage Août Vaujany

- M11 :

Ce stage constitue la première étape du suivi de nos tireurs, il permet aux enfants d'apprendre à se connaître et d'apprendre pour la plupart la vie en collectivité, de s'entraîner avec des tireurs et maîtres armes extérieur du club.

- M14/M17/M20 :

Ce stage a pour but de préparer les tireurs aux coupes du monde et circuits nationaux de début de saison. Profiter d'un temps de vacance pour reprendre l'entraînement dans un milieu différent du club avec des tireurs et des maîtres d'armes extérieur au club.

PROJET PEDAGOGIQUE

1/ Thème principal/discipline :

ESCRIME

2/ Objectifs pédagogiques visés :

- Permettre aux mineurs de vivre un temps de loisirs.
- Favoriser le développement de l'autonomie (prise de responsabilité, capacité d'initiative...).
- Favoriser la tolérance, l'honnêteté, la persévérance, le respect de soi et le respect de l'autre.

3/ Organisation de la vie collective :

L'hébergement, les repas et les entraînements se déroulent au sein du club ou de hôtels.

Les stagiaires sont responsabilisés puisqu'ils gèrent eux-mêmes les différents horaires (réveil, repas...) suivant l'emploi du temps qui leur est remis en début de stage.

Les encadrants veillent au respect des règles de vie, et de la ponctualité de chacun.

4/ Organisation des activités hors sports :

Les stagiaires ont accès, dans l'enceinte de l'établissement, aux salles de loisirs (lieu convivial avec jeux de sociétés, magasins...)

Ils ont également la possibilité de retourner dans leurs chambres pour se reposer, lors des temps libres, ou le soir.

5/ Association des jeunes aux décisions qui les concernent :

L'emploi du temps et les consignes à respecter sont délivrés en début de stage, et comporte entre autres des séances relatives aux catégories d'âge.

6/ Répartition des temps respectifs d'activité et de repos :

Les activités ont lieu le matin, avec une coupure le midi, et reprennent l'après midi, jusqu'à 17h environ (cf. emploi du temps prévisionnel).

7/ Comment sont informés les parents de ces activités ?

Les parents sont informés du projet pédagogique, prennent connaissance du règlement intérieur du stage, ainsi que du planning des activités proposées aux enfants par le biais du site Internet du club

8/ Évaluation de la démarche :

Un temps d'échange avec les tireurs et les maîtres d'armes est proposé à la fin de chaque stage dans le but d'apporter des améliorations à l'organisation de nos stages.